



**CONTROLE SANITAIRE DES
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

REÇU LE
25 JAN. 2018
RÉPONDU LE MAIRIE de LE BARP

Destinataires
MONSIEUR LE DIRECTEUR - VEOLIA EAUX DE FRANCE
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE LE BARP

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE
Pôle santé publique et santé environnementale

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : COMMUNE LE BARP

Prélèvement	00195812	Commune	LE BARP
Unité de gestion	0033 COMMUNE LE BARP	Prélevé le :	mercredi 17 janvier 2018 à 09h40
Installation	UDI 000377 LE BARP	par :	MR TALARMEIN, (LD33)
Point de surveillance	P 0000000083 BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	MAIRIE SANITAIRES		


Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	Rien à signaler			
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	Rien à signaler			
Température de l'eau	11,1 °C		25	
Chlore libre	0,4 mg/LCl2			
Chlore total	0,41 mg/LCl2			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES LDA33, PESSAC 3306
Type de l'analyse : ND1 Code SISE de l'analyse : 00199055 Référence laboratoire : FT3/00232/1

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	8 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/100mL		0	
Entérocoques	0 UFC/100mL	0		
Escherichia coli	0 UFC/100mL	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Coloration	<2,5 mg/L Pt		15	
Turbidité néphélométrique	<0,5 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	8,1 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	285 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L		0,1	
FER ET MANGANESE				
Fer total	7 µg/l		200	

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00195812)

Eau d'alimentation conforme aux exigences réglementaires de qualité des eaux destinées à la consommation humaine (limites et références) pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Bordeaux le 25 janvier 2018
Pour le Directeur, L'ingénieur d'études sanitaires principal
 GISELE DEJEAN